

Paris, le 21 novembre 2016

Second tour des primaires de la Droite et du Centre **La FNATH demande aux candidats des propositions concrètes pour les personnes handicapées et les victimes du travail**

Après avoir examiné leurs programmes, la FNATH, association des accidentés de la Vie, interroge les deux candidats au second tour de la Primaire de la Droite et du Centre sur les questions du handicap et de la santé au travail.

S'agissant du programme de Monsieur François Fillon, sur les 10 pages d'un document intitulé « *Vers un système de santé fondé sur la liberté et la responsabilité* », même si certaines propositions (valoriser le parcours de santé) méritent d'être étudiées alors que d'autres posent question (retour des franchises médicales par exemple), pas un mot n'est consacré à la santé au travail comme composante fondamentale de la santé publique tant dans le champ de la prévention que dans celui de la prise en charge des nouveaux risques, tels les risques psychosociaux. De même, dans le document programmatique « *Pour une vraie justice sociale* », le mot « handicap » est cité une seule et unique fois sans que des mesures concrètes et détaillées ne soient identifiées concernant, par exemple, le maintien dans l'emploi des personnes devenues handicapées par le travail. Enfin, s'agissant du document « *Notre Politique familiale et un renforcement des politiques de solidarité* », la FNATH, bien que se réjouissant de certaines propositions (respect des recommandations de la HAS pour l'autisme), considère que les propositions concernant le financement de la dépendance doivent être précisées notamment envers les plus pauvres qui ne pourront pas avoir accès à l'assurance privée, et que les propositions relatives au handicap sont également trop limitées ou trop vagues pour disposer d'une vue cohérente de cette politique.

S'agissant du programme de Monsieur Alain Juppé, les propositions relatives à la pénibilité au travail, qui consistent à généraliser les meilleures pratiques des branches et à prendre en compte l'usure professionnelle dans le risque d'invalidité, méritent d'être précisées a minima dans le contexte de hausse des accidents du travail et des maladies professionnelles. Pour les personnes et les enfants en situation de handicap, au-delà des grandes déclarations d'intention, on perçoit difficilement les propositions concrètes qui seront mises en œuvre dès le début du quinquennat. Là encore, on est loin d'une réforme systémique qui permettrait, enfin, aux personnes handicapées de se prétendre des citoyens à part entière.

En tout état de cause, la FNATH souhaite que les candidats aux primaires sortent, pour ce second tour, des déclarations d'intention et exposent aux millions de personnes concernées, directement ou indirectement, par le handicap ou la perte d'autonomie, l'invalidité ou la maladie, l'accident du travail ou la maladie professionnelle, de quelle manière ils comptent améliorer concrètement leur vie quotidienne.

Contact Presse

François Verny

01 45 35 31 87

francois.verny@fnath.com

www.fnath.org

